



Mairie

## CONSEIL MUNICIPAL

----

Compte-rendu sommaire de la séance du 28 janvier 2016

### Le Conseil Municipal décide :

1. D'émettre un avis favorable sur le rapport relatif aux mutualisations de services établi par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or.
2. D'approuver la modification des statuts du Syndicat mixte pour le développement de la pêche et la protection des zones marines dans le Golfe d'Aigues-Mortes.
3. De mettre en place le régime des astreintes de la filière technique aux personnels titulaires affectés au Service Stationnement Payant, rattaché à la Police Municipale.
4. D'approuver le versement d'un acompte de 20.000 € à l'Amicale du Personnel Communal sur la subvention pour 2016.
  - décide d'inscrire cette somme au Budget Primitif 2016.
5. De lancer une procédure simplifiée de délégation de service public et de procéder à une mise en concurrence en lançant un appel à candidatures en vue de déléguer le service de la fourrière automobile municipale sur le territoire communal pour une durée de 3 ans à compter du 9 Juin 2016,
  - de fixer le tarif net minima de la redevance annuelle correspondant à l'occupation du terrain communal à 2 500 €,
  - de donner compétence à la commission de délégation de service public pour proposer la désignation du candidat retenu.
  - d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.
6. D'autoriser le « désherbage » des collections de la bibliothèque municipale et d'approuver la désaffectation de certains documents ou ouvrages des inventaires de la bibliothèque.
  - d'autoriser la directrice du service à détruire les documents jugés en mauvais état.
  - d'autoriser le don des autres documents à des associations ou leur dépôt dans une Boîte à livres actuellement sise à la Bibliothèque-ludothèque municipale.
7. D'attribuer une subvention d'un montant de 40.000 euros au Centre d'Entraînement Méditerranée de La Grande Motte.  
La dépense correspondante sera inscrite au Budget Primitif 2016 du budget principal de la Ville.

8. D'approuver le partenariat de recherche et développement intitulé « SEABIN » (système de récupérateur automatique de macro-déchets flottants et d'hydrocarbures pour le Port) avec la société CEI Marine.
  - D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir et tous les documents s'y rapportant, et à déposer la demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau d'un montant de 13 600 € (20%) pour une dépense totale de 68 000 €.
9. - De donner un avis favorable à la sous-occupation d'une portion de 1166 m<sup>2</sup> du lot 6B de la zone technique sise parcelle cadastrée AD 208 Avenue Robert Fages par la Société OUTREMER YACHTING.
  - D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat à intervenir et toutes les pièces s'y rapportant.
10. D'approuver le nouveau plan qui sera annexé à la délibération n° 263 du Conseil Municipal du 16 décembre 2015 instaurant le périmètre d'étude du projet d'extension et de requalification urbaine du port.
11. D'approuver les nouvelles modalités d'application de la taxe de séjour ainsi que les tarifs.
12. D'autoriser l'ouverture de crédits en investissement avant le vote du Budget Primitif 2016 pour un montant de 353 000 €.
13. De prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2016.

*Vu pour être affiché le 4 février 2016 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Fait à La Grande Motte, le 2 février 2016.*

*Le Maire,  
Président de l'Agglomération  
du Pays de l'Or,*

*Stéphan ROSSIGNOL*

